



ANTARCTIQUE

Contre vents et tempêtes...

Le séjour du Dr Jacques Richon sur la banquise touche à sa fin. Il faut partir avant d'être bloqué par l'hiver...27

«Prendre une carte de donneur ne suffit pas»

DON D'ORGANES ► L'association A cœur ouvert multiplie les actions pour trouver davantage de donneurs d'organes. Comme ce dernier vendredi à la Fondation Gianadda. La situation s'améliore, mais, faute d'information, le nombre de candidats reste insuffisant.

ENTRETIEN JOAKIM FAISS

Après avoir bénéficié d'une greffe de cœur en 2004, le Sédunois de 57 ans Philippe Savioz a fondé l'association A cœur ouvert en 2005. Elle assure la promotion du don d'organes et vient en aide aux greffés, mais aussi aux personnes en attente d'un organe. Rencontre à l'occasion de sa soirée en faveur du don d'organes, vendredi dernier à la Fondation Gianadda, à Martigny.

souvent l'envie de «tirer la prise». Après la greffe, ce n'est pas facile non plus. Les premiers mois sont durs.



Philippe Savioz, président de l'association A cœur ouvert. LE NOUVELLISTE

Philippe Savioz, vous craigniez la nouvelle loi sur le don d'organes, entrée en vigueur en juin 2007. Vos craintes se sont-elles confirmées?

En fait, nous trouvons qu'elle n'allait pas assez loin. Mais son principe est bon. Avant, même si la personne décédée disposait de sa carte de donneur, les médecins devaient demander le consentement de la famille. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, ce qui facilite beaucoup le travail des médecins qui coordonnent les dons, comme le docteur Philippe Eckert en Valais. Mais la promotion de cette

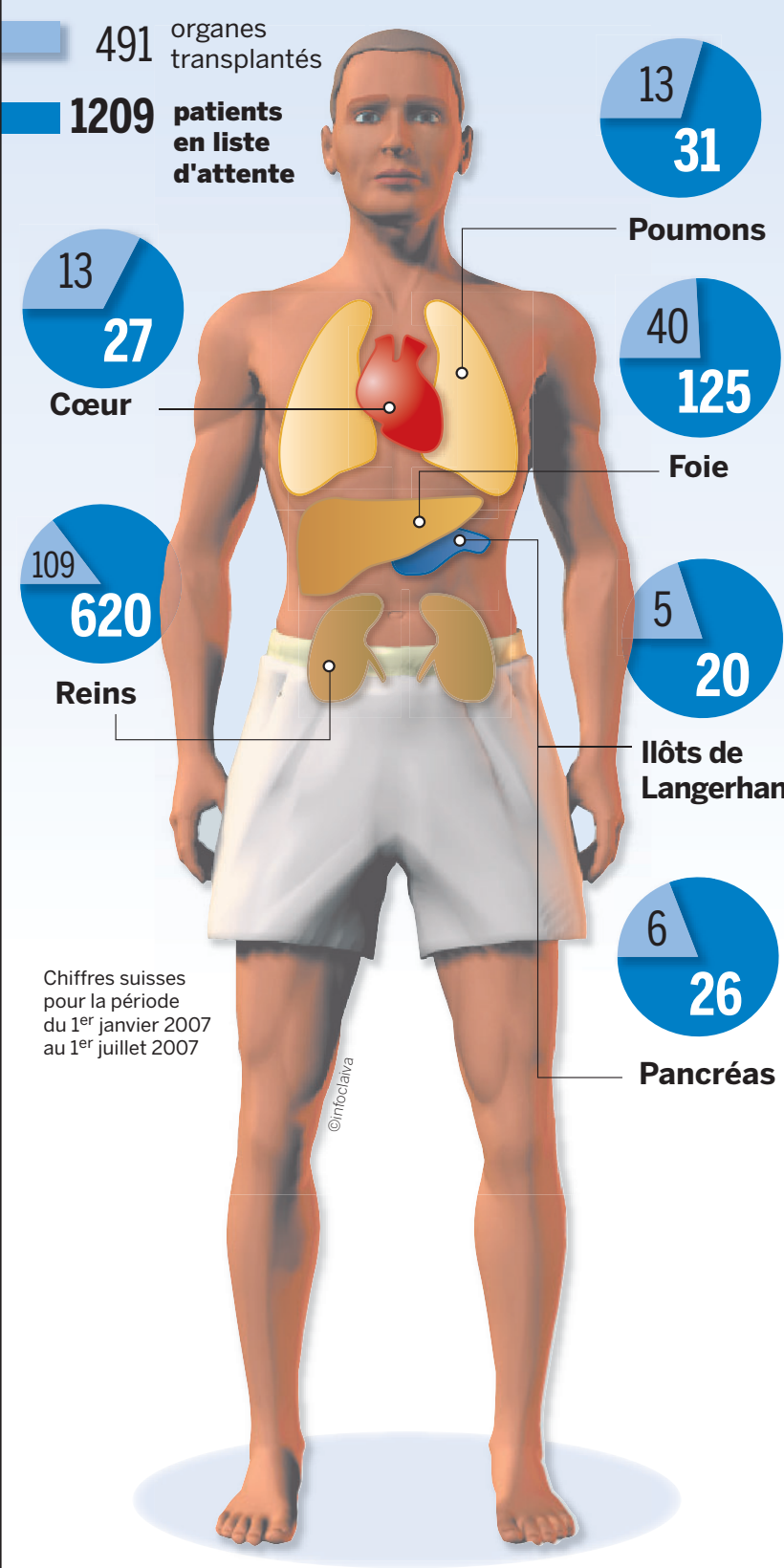
Quel est votre budget?

Cette année nous devons réunir 180000 francs. L'argent est toujours le centre du problème. Nous pourrions faire deux fois plus. Mais nous manquons d'argent et de bénévoles.

Quel genre de bénévoles cherchez-vous?

D'abord et surtout des greffés. Ce sont eux qui doivent aller dans les classes et sur les marchés pour témoigner. Expliquer ce qu'ils ont vécu, transmettre leurs émotions. Et ces émotions, seul un greffé qui sait par

EN MANQUE DE DONNEURS



MODE D'EMPLOI

- **Âge:** Il n'y a pas d'âge limite absolu pour le don d'organes. L'âge biologique est bien plus important que l'âge réel.
- **Carte de donneur:** Il suffit de remplir la carte de donneur et de la porter sur soi et parlez de votre décision avec vos proches.
- **Où:** Commandez votre carte de donneur au 0800 570 234 (gratuit) ou via info@swisstransplant.org. Vous pouvez également obtenir des cartes de donneurs auprès des pharmacies, des hôpitaux et de votre médecin de famille.
- **Donneur vivant:** La transplantation d'organes peut aussi s'effectuer à partir d'un donneur vivant. Elle concerne majoritairement les reins, mais le don d'une partie du foie ou de l'intestin grêle est aussi possible.
- **Attente réduite:** Le donneur vivant permet de réduire l'attente en liste pour de nombreux patients. Ces dernières années ont marqué un réel essor de la transplantation à partir de donneurs vivants.
- **Conditions:** Pour pouvoir donner un rein ou une partie de son foie de son vivant, il y a plusieurs facteurs qui entrent en ligne de compte:
 - Des liens affectifs:** la décision de donner un organe doit être prise librement, motivée exclusivement par l'amour ou par l'amitié. Un don est possible par exemple entre parents et enfants, frères et sœurs, conjoints, partenaires ou amis proches. C'est un don et, par conséquent, totalement gratuit. Il ne peut en aucun cas y avoir de motivation financière.
 - Dons vivants altruistes:** d'après la loi, il est possible que des personnes en bonne santé puissent faire un don vivant. La condition d'un lien parental ou amical avec le receveur n'est plus obligatoire. PG



Vendredi à Martigny, l'animation musicale de la soirée de soutien aux dons d'organes a été assurée – entre autres – par Paul Mc Bonvin.

LE NOUVELLISTE

nouvelle carte, d'ailleurs peu pratique, a été mal faite: pendant les vacances de juillet. Peu de gens ont été informés de la nouveauté.

Mais les effets de cette loi semblent plutôt positifs, non?

Le travail des médecins a été facilité, c'est certain. Et l'an dernier, on a recensé sept donneurs à l'hôpital de Sion. Un chiffre énorme (les autres années on en comptait entre aucun et cinq, ndlr.) Difficile toutefois de dire si c'est déjà dû à la nouvelle loi.

Quelle est l'activité de votre association A cœur ouvert?

Nous faisons la promotion du don d'organes, par des visites dans les écoles, des soirées comme ce dernier vendredi à Martigny ou par la tenue de stands sur diverses manifestations. Par ailleurs, nous assurons un soutien aux personnes en attente d'un organe. Des moments difficiles, où l'on a

où il est passé peut les transmettre. Malheureusement, les greffés sont souvent comme les anciens camarades d'une école de recrues. Au début on veut se revoir. La première fois, il y a du monde. La deuxième, un peu moins. La troisième fois, il n'y a plus personne. Après, nous cherchons aussi d'autres bénévoles, pas forcément des greffés, pour assumer diverses tâches au sein de l'association.

Qui sont les personnes les plus sensibles à votre cause?

Les enfants, sans hésitation. Dans les classes, ils sont attentifs comme ce n'est pas possible. On entend voler les mouches lorsque l'on évoque le parcours d'un greffé. L'attente, la greffe, la vie après... Ensuite, je dirais que les 35-50 ans sont de plus en plus sensibles et prennent une carte de donneur.

Mais prendre une carte de donneur, cela ne suffit pas selon vous...

C'est très bien, mais cela ne suffit pas, non. Il faut que ces gens en parlent autour d'eux. Qu'ils dialoguent, discutent du don d'organes. Et pas seulement les dix premiers jours après avoir pris une carte. En Suisse, le nombre de donneurs reste stable et la liste d'attente s'allonge. Pour changer cela, il faut que le don d'organes devienne une préoccupation de tous les jours. Pas seulement une fois par année, à l'occasion d'une campagne nationale de promotion.

Association A cœur ouvert, case postale 58, 1951 Sion et case postale 77, 1934 Le Châble. CCP 17-403570-0. Informations au 079 777 15 22. Internet: www.aceououvert.ch

Voir aussi le projet Chamade de Marc Decrey (www.chamade.ch) et Swisstransplant (www.swisstransplant.org)

PUBLICITÉ

Lundi 3 mars

Glaucome :

la vision en danger

l'antidote, tous les lundis à 18h20

Rediffusions : toutes les heures jusqu'au mardi 9h00

En partenariat avec le Service cantonal de la Santé Publique, la Ligue Valaisanne contre les Toxicomanies et la Ligue Valaisanne contre les Maladies Pulmonaires et pour la Prévention.